

Adresse de la société populaire de Guérande (Loire-Inférieure) qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Guérande (Loire-Inférieure) qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 227;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26557_t1_0227_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

France; le vœu du peuple est que vous restiez incorruptibles à votre poste pour que la patrie soit sauvée. Du haut de la sainte Montagne, lancez la foudre sur ces enfants dénaturés, indignes de la liberté, qui ne cessent d'employer tous les genres d'horreurs, de perfidie et de scélératesse pour nous accabler.

Que les tyrans coalisés tremblent, bientôt ils subiront la peine qu'ils méritent pendant que vous vous occupez du soin de sauver la patrie; nos généreux défenseurs s'apprêtent, à Perpignan, pour chasser cette horde barbare d'Es- gnols du sol de la liberté, qu'ils ont souillé par les plus horribles forfaits et où ils n'ont pénétré qu'à la faveur des plus noires trahisons, nos cœurs crient vengeance, les héros de Lyon et de Toulon, nous assurent qu'elle sera éclatante.

La philosophie a changé ici l'asile de l'imposture et du mensonge en temple de Raison où les républicains apprennent avec plaisir leurs droits et leurs devoirs; les jours de décade sont consacrés en des assemblées où les ci-devant catholiques et ci-devant protestants unis dès qu'ils n'ont plus été trompés, s'instruisent les uns et les autres, font ensemble chaque première décade de chaque mois des repas où règne la frugalité et la fraternité, chantent des hymnes à la patrie et ne cessent de répéter : vive la République, vive la Montagne, vive la Convention nationale, le Comité de salut public, et ça ira. »

ANDRIEU, TROUJAS.

c

[La Sté popul. de Créon, à la Conv.; s.d.] (1).

« Représentants du peuple,

Des traîtres démasqués avec courage au sein de la Convention et punis avec inflexibilité; des généraux perfides livrant à l'ennemi nos soldats, nos magasins, notre artillerie, enlevés aux armées et frappés du glaive de la loi; un gouvernement révolutionnaire organisé avec sagesse qui garantit au peuple l'action des autorités constituées pour l'exécution des lois; les conspirateurs, les malveillants, les ennemis de la révolution enfin, traités avec cette justice rigoureuse qui fait la sûreté des patriotes; onze armées, la plupart victorieuses de la ligue impie des rois et les autres n'attendent que le moment de signaler leur audace contre la tyrannie, et leur amour pour la liberté; la masse du peuple français tranquille dans l'intérieur sous l'égide de la Convention, à l'ombre tutélaire de la Montagne d'où elle attend son salut; de nouvelles conjurations enfin ourdies contre la personne des vertueux montagnards qui veulent la République, déjouées avec une sagesse profonde une intrépidité sans exemple.

Tels sont, Législateurs, les grands objets qui ont frappé les regards de la présente Société populaire qui excitent son admiration, et qui sont le motif des hommages civiques qu'elle adresse à la Convention nationale. »

GEYNET, PERROMAT.

(1) C 303, pl. 1111, p. 18.

d

[La Sté popul. de Guérande, à la Conv.; 13 flor. II] (1).

« Législateurs,

Nous ne nous laissons point de vous féliciter sur vos glorieux travaux, encore quelques jours et la France jouira de la sublime constitution que vous nous avez donnée. Si nous désirons ce moment heureux, ce n'est pas que nous craignons le sage gouvernement révolutionnaire, au contraire, il nous procure des jouissances, puisqu'il nous donne les moyens de découvrir et de punir les ennemis de l'égalité. A vous seuls était réservé d'organiser le mouvement révolutionnaire d'un grand peuple, et à vous seuls aussi il est réservé de consolider la République. Vous avez découvert de grands complots et bientôt il ne restera pas un seul conspirateur. Pour nous, Législateurs, nous tachons de mériter votre confiance par l'accomplissement de nos devoirs et la surveillance la plus active; nous venons d'envoyer nos enfants détruire les despotes coalisés, et l'un de nos concitoyens qui n'avait pas l'âge de la première réquisition nous ayant manifesté le désir d'être utile à la patrie, en qualité de cavalier, nous l'avons habillé, équipé et monté, et il nous a juré de ne revenir que lorsque la République n'aurait plus d'ennemis. »

MUTERRE, LEBORGNE, REGNAULT-LADULLE, VAILLAND, LARREY.

e

[La Sté popul. du Grand-Sennecey, à la Conv.; 16 flor. II] (2).

« Représentants du peuple,

Vous avez fait ce que vous deviez : vous avez sauvé la patrie encore une fois de la fureur impie et sacrilège des factions; les têtes des conjurés sont abattues, et l'on demande où sont les Danton, les Hébert?... Continuez de faire briller le glaive des lois sur toutes les têtes coupables; que la sévérité et la justice ne cessent point d'être à l'ordre du jour dans le prytanée national, et que le peuple qui vous contemple et qui vous juge puisse toujours dire avec orgueil : les représentants que j'ai choisis sont guidés par la sagesse, et gouvernent avec intrépidité les hautes destinées de la France. S. et F. »

CHASLE, RAVERO, DADILLE, DUMONT, LABRY.

f

[La Sté popul. de Castellane, à la Conv.; s.d.] (3).

« Législateurs,

Guerre éternelle aux tyrans, guerre implacable à leurs vils esclaves, vengeance et destruction des abominables conspirateurs, vive la

(1) C 303, pl. 1111, p. 17.

(2) C 303, pl. 1111, p. 15; J. Lois, n° 591; J. Matin, n° 690.

(3) C 303, pl. 1111, p. 14; J. Sablier, n° 1312.